



EDITORIAL DU MAIRE :



Toute la nouvelle équipe municipale et moi-même vous remercions de l'intérêt que vous nous avez témoigné lors des élections de mars dernier. Ensemble, nous allons travailler pour améliorer votre quotidien.

Soucieux de vous informer régulièrement du travail de la municipalité et de la vie de la commune, la nouvelle équipe municipale publiera à cet effet deux fois par an "Le Petit Meaulne". Le deuxième numéro est d'ores et déjà prévu pour le mois de décembre et sera précédé d'une réunion publique pour la rentrée de septembre.

Ce premier trimestre a d'abord été pour nous une période d'adaptation et d'observation. Aux vues du travail à fournir et après lecture d'un rapport sur la sécurité, nous avons amélioré les conditions de travail des agents communaux en investissant dans des vêtements et du matériel de sécurité.

La Commission de Voirie est intervenue sur le terrain pour recenser les fossés nécessitant une intervention urgente. Les dernières pluies nous ont "indiqué" les priorités. Les premiers travaux seront entrepris cet été.

Dans le projet du "rond point du Cheval Blanc", il nous a paru utile d'analyser la sécurité dans le bourg par une vision plus globale, visant à réduire la vitesse plus en amont. De part l'importance de ce projet, il nous paraît nécessaire de vous joindre à cette réflexion.

Les conseillers municipaux, les adjoints et moi-même restons à votre écoute. Des permanences sont assurées à la Mairie chaque samedi à partir de 10 h et, de plus, la commune possède un site Internet sur lequel vous trouverez en direct les dernières informations : <http://meaulne2008.over-blog.com>.

Vous souhaitant un bon été, soyez assurés de mes sentiments dévoués.

Pierre-Marie Delanoy

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



Photo prise par M. BIEGNON.

1 : M^{me} Sylvie DESJOBERT (3^{ème} Adjointe) - 2 : M^{me} Annie MARTINET (1^{ère} Adjointe) - 3 : M. Pierre-Marie DELANOY (Maire) - 4 : M. Daniel BLOND (2^{ème} Adjoint) - 5 : M^{me} Lucile CHAUVET (4^{ème} Adjointe)
6 : M. Jérôme JOMIER - 7 : M^{me} Agnès GENEST - 8 : M^{me} Aurélie GAUME - 9 : M^{me} Lucette RAQUIN
10 : M^{me} Michèle DUMONT - 11 : M. Sylvain SANTERRE - 12 : M^{me} Eliane PORCHER - 13 : M. Joël BAJARD
14 : M. Jean-Pierre CHIGNAC - 15 : M. Thierry MARTIN

LES STRUCTURES INTERCOMMUNALES

SIVOM : Titulaires : M. Sylvain SANTERRE, M. Jérôme JOMIER ;
Suppléants : M^{me} Lucile CHAUVET, M^{me} Lucette RAQUIN.

SYNDICAT EQUIPEMENT COLLEGE : Titulaire : M^{me} Annie MARTINET ;
Suppléante : M^{me} Agnès GENEST.

SYNDICAT TRAITEMENT ORDURES : Titulaires : M^{me} Lucile CHAUVET, M. Pierre-Marie DELANOY ; Suppléants : M^{me} Agnès GENEST, M. Jérôme JOMIER.

SYNDICAT AMENAGEMENT LOIRE ET AFFLUENTS : Titulaire : M^{me} Sylvie DESJOBERT ; Suppléant : M. Daniel BLOND.

SYNDICAT CENTRE DE SECOURS DE VALLON-EN-SULLY : Titulaires : M. Jérôme JOMIER, M^{me} Aurélie GAUME ; Suppléantes : M^{me} Agnès GENEST, M^{me} Lucette RAQUIN.

SYNDICAT ELECTRICITE : Titulaire : M. Daniel BLOND ; Suppléante : M^{me} Annie MARTINET.

COMMUNAUTE DE COMMUNES : Titulaire : M^{me} Michèle DUMONT ;
Suppléant : M. Pierre-Marie DELANOY.

LES COMMISSIONS COMMUNALES

FINANCES : Membres : M. Daniel BLOND, M^{me} Lucile CHAUVET, M. Pierre-Marie DELANOY, M^{me} Sylvie DESJOBERT, M^{me} Michèle DUMONT, M^{me} Agnès GENEST, M^{me} Annie MARTINET, M. Sylvain SANTERRE.

BATIMENTS - VOIRIE - PROBLEMES RURAUX : Vice-président : M. Daniel BLOND ; Membres : M^{me} Lucile CHAUVET, M^{me} Michèle DUMONT, M. Jérôme JOMIER.

ENVIRONNEMENT - FLEURISSEMENT : Responsable : M^{me} Agnès GENEST ; Membres : M. Jérôme JOMIER, M^{me} Annie MARTINET, M^{me} Lucette RAQUIN.

SPORT - JEUNESSE - VIE ASSOCIATIVE : Responsable : M. Jérôme JOMIER ; Membres : M. Daniel BLOND, M^{me} Aurélie GAUME, M. Sylvain SANTERRE.

COMMUNICATION : Responsable : M. Sylvain SANTERRE ; Membres: M^{me} Lucile CHAUVET, M^{me} Annie MARTINET, M^{me} Lucette RAQUIN.

ECOLES - CANTINE - ACCUEIL DE LOISIRS : Responsable : M^{me} Aurélie GAUME ; Membres : M^{me} Lucile CHAUVET (accueil de loisirs), M^{me} Annie MARTINET (écoles), M^{me} Lucette RAQUIN (cantine).

PERSONNEL COMMUNAL : Membres : M. Pierre Marie DELANOY, M^{me} Annie MARTINET.

TOURISME - GITE - CAMPING : Responsable : M. Jérôme JOMIER ; Membre : M^{me} Sylvie DESJOBERT.

GESTION SALLE ALAIN FOURNIER : Responsable : M^{me} Annie MARTINET ; Suppléants : M. Daniel BLOND, M^{me} Lucile CHAUVET.

CULTURE ET FESTIVITES : Responsable : M^{me} Lucile CHAUVET ; Membres : M^{me} Sylvie DESJOBERT, M^{me} Michèle DUMONT, M^{me} Aurélie GAUME, M. Jérôme JOMIER, M^{me} Annie MARTINET, M^{me} Lucette RAQUIN, M. Sylvain SANTERRE.

QUOI DE NEUF ?

Parce que notre volonté est de vous tenir informés, voici un premier bilan de nos principales actions réalisées, ou en cours de réalisation :

❖ **Grands travaux d'entretien** : La commission a parcouru toute la commune pour faire l'état des lieux des routes, fossés, haies, trottoir, etc. Cet inventaire a été terminé à la mi-mai. L'urgence des travaux concerne les fossés. Un premier plan a été dressé en classant les endroits les plus critiques par secteurs. Selon l'ampleur des actions à mener, certains de ces travaux vont être réalisés cette année.

Grâce à une convention passée avec l'UDAM et au don d'un particulier, la salle des fêtes dispose maintenant d'un lave-vaisselle et d'un four opérationnels.

La cantine est en cours de remaniement, aussi bien dans son organisation que dans son infrastructure.

❖ **Services aux personnes** : L'emploi vacant d'agent communal est comblé par l'embauche d'une personne supplémentaire.

❖ **Vitalité** : Un accès Internet gratuit pour tous les Meaulnois sera mis à disposition cet été à la mairie.

De plus, pour les personnes ayant déjà Internet, vous pouvez dès à présent vous rendre sur notre site : <http://meaulne2008.over-blog.com/> où vous trouverez diverses informations sur votre commune, comme par exemple tous les comptes rendus des réunions du Conseil municipal.

❖ **Environnement** : Le recyclage a été amélioré par le nettoyage des sites de dépôt de bennes, ainsi que par une observation hebdomadaire du taux de remplissage.

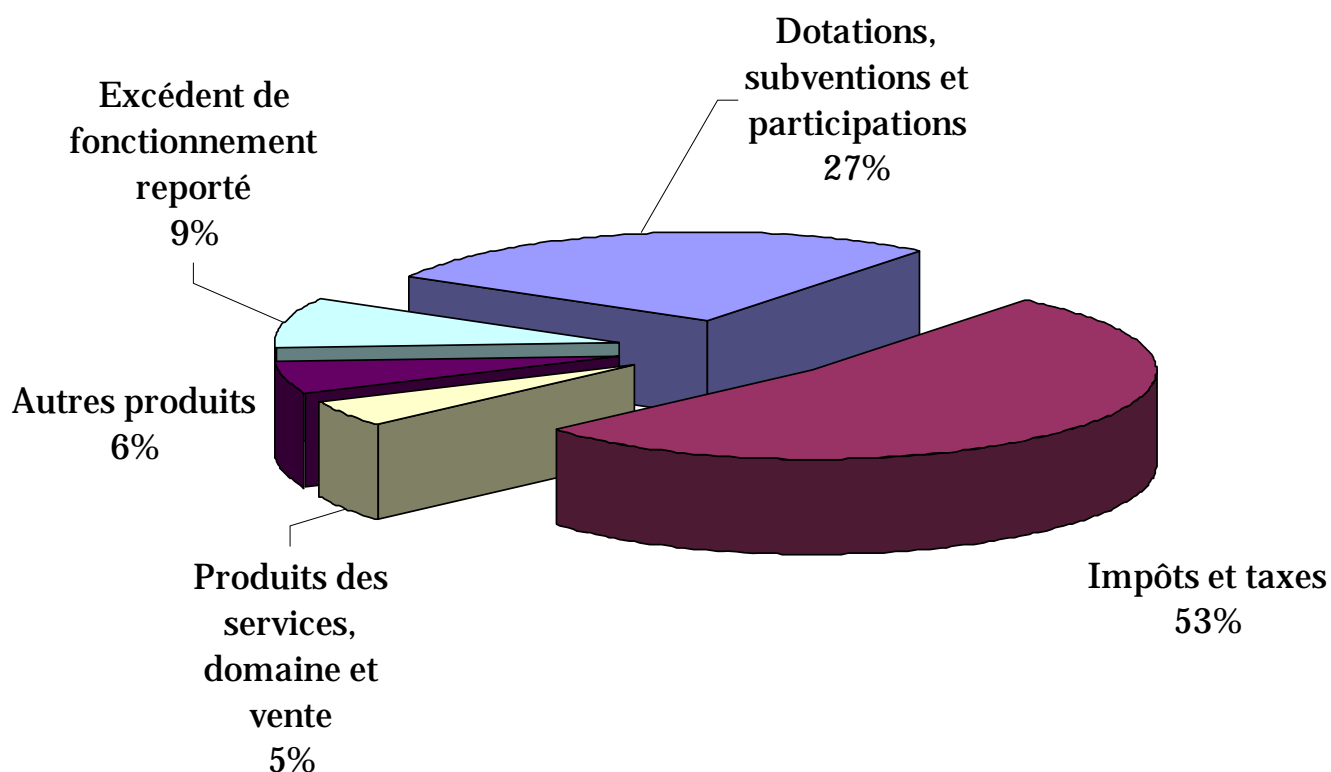
BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2008

Les taxes communales restent au même taux que l'année précédente.

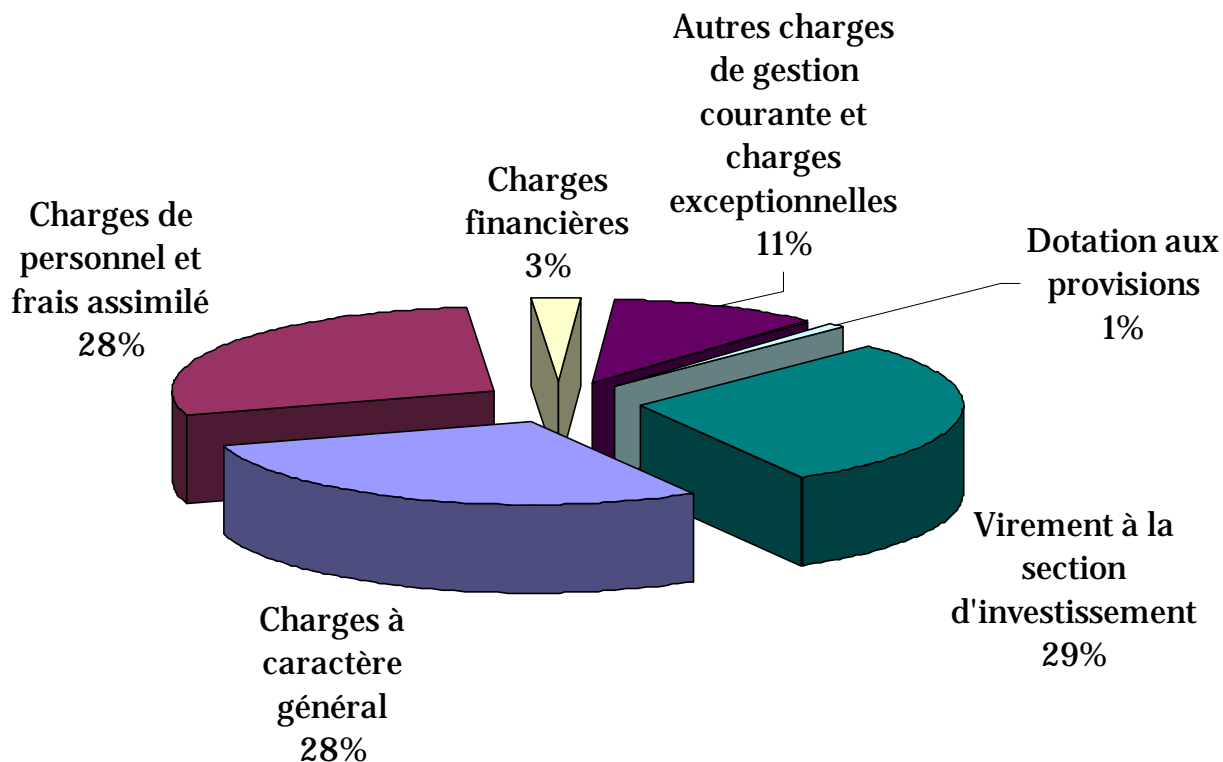
Ainsi, il n'y a pas d'augmentation d'impôts locaux en 2008.

Quant au budget, les dépenses concernent essentiellement les travaux d'entretien, l'aménagement des espaces publics du giratoire "Le Cheval Blanc" ainsi que la réhabilitation d'anciens logements communaux.

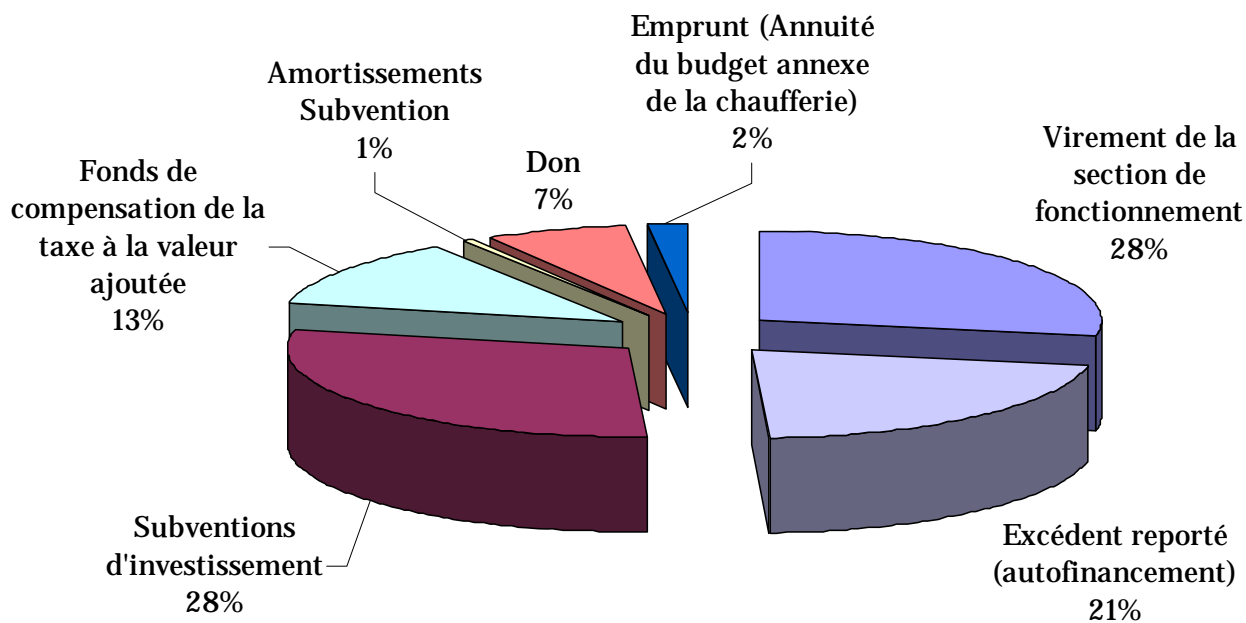
RECETTES DE FONCTIONNEMENT



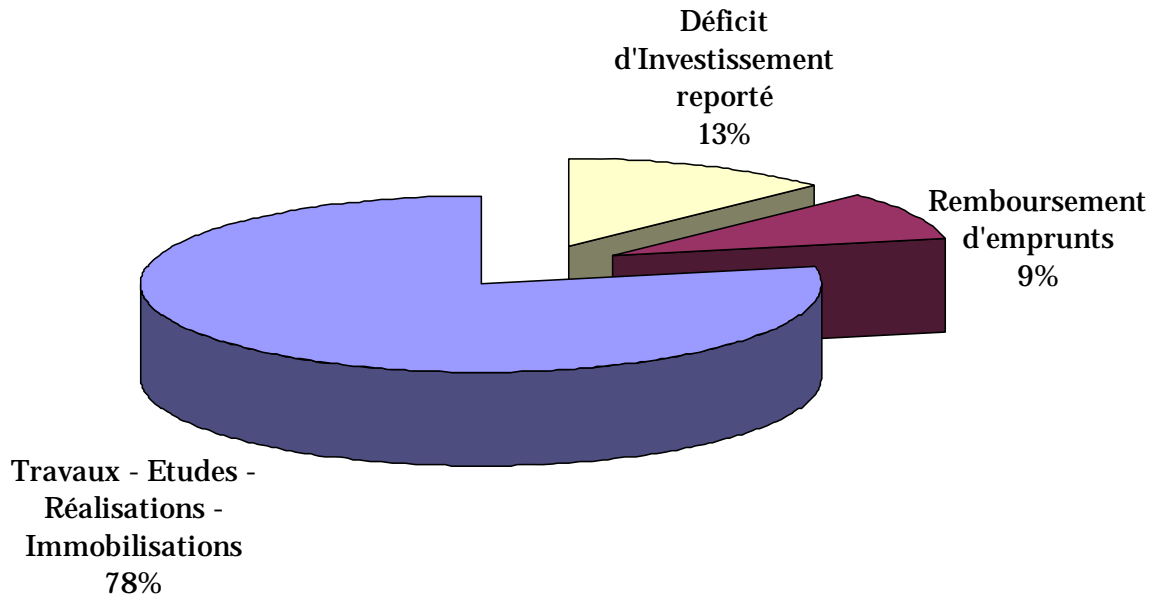
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



BON A SAVOIR (pour éviter tout désagrément)

Chiens errants :

Aux vues des articles L.2212-1 et L.2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, des articles L.211-11 et suivants, R 211-11 et 213 et suivants du Code Rural, de l'article 1385 du Code Civil concernant la responsabilité des propriétaires, utilisateurs ou gardiens d'animaux, de la loi n°99-5 du 6 janvier 1999 relative aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux, et de l'ordonnance n° 2006-1224 du 5 octobre 2006 publiée au Journal Officiel du 6 octobre, un animal est considéré comme errant s'il n'est pas accompagné de son propriétaire et ne possède pas d'identifiant. Dès lors, l'animal est susceptible d'être envoyé en fourrière. De plus, le propriétaire est responsable du dommage que l'animal a causé.

Débroussaillage :

Le fauchage d'un terrain est important et ce afin de détruire les herbes hautes, mauvaises herbes ou broussailles. En cas d'incendie, le débroussaillage représente la meilleure protection pour votre habitation car il permet de ralentir, voire de stopper la propagation du feu ; de réduire les émissions de chaleur et de gaz et d'éviter, voire d'empêcher, les flammes d'atteindre certaines parties inflammables comme des structures en bois ou en PVC. En cas de sinistre, il assure la validité de votre contrat d'assurance par rapport à vos obligations de débroussaillage.

N'oubliez pas que le débroussaillage a un effet positif sur le paysage ainsi que sur la végétation. Il permet la suppression de certains végétaux et favorise le développement d'autres espèces, participant ainsi à l'amélioration de la biodiversité.

INFOS PRATIQUES

Mairie de Meaulne : 2, place de la Mairie

☎ 04 70 06 95 34 - 📠 04 70 06 91 29

✉ mairie.meaulne@orange.fr

Site : <http://meaulne2008.over-blog.com>

> La mairie vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h

Permanences des élus : les samedis de chaque mois de 10h à 12h :

1^{er} : M. Pierre-Marie DELANOY, maire

2^{ème} : M^{me} Annie MARTINET, adjointe

3^{ème} : M. Daniel BLOND, adjoint

4^{ème} : M^{me} Sylvie DESJOBERT, adjointe

Ecole maternelle :

9, place de l'Eglise ☎ 04 70 06 98 75

Ecole primaire :

14, place de la Mairie ☎ 04 70 06 92 12

Relais Assistantes Maternelles (RAM), Accueil de loisirs (AL), Centre Social :

7, Chemin de Dagouret ☎ 04 70 06 95 21

✉ centre.social.meaulne@wanadoo.fr

www.centres-sociaux-allier.com/meaulne

> **RAM** : Lundi au vendredi : 9h-16h30 ; animations mardis et jeudis : 9h-12h.

> **AL** : Lundis, mardis, jeudis, vendredis scolaires : 7h-9h et 16h45-18h15 pour les enfants scolarisés à Meaulne.

Médecin : M. Jacques BARDIOT

15, rue des Dames ☎ 04 70 06 95 73

Infirmière : M^{me} Jacqueline BUCHY

Le Plaix ☎ 04 70 06 98 02

Pharmacie DZBANEK :

19, route de Paris ☎ 04 70 06 96 45

> Heures d'ouverture : Lundi au vendredi 9h-12h et 14h-19h ; Samedi 9h-12h

La Poste :

10, place de la Mairie ☎ 04 70 06 95 75

> Ouverte uniquement les matins de 8h50 à 12h15 sauf le samedi de 9h20 à 11h30. Courrier relevé à 13h, le samedi à 11h.

Déchetterie de Vallon-en-Sully :

La Montgarnie ☎ 04 70 06 55 61

COUP DE POUCE POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE

L'Association Intermédiaire et Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion propose aux demandeurs d'emploi des missions variées dans divers secteurs (Ouvrier agricole, Agro alimentaire, Ménage, Jardinage, Bricolage, Manutention...). Prendre rendez-vous pour une permanence à la Mairie de Meaulne à l'agence de Montluçon *LASER 03 au 04.70.08.21.51*



L'Association Intermédiaire Nord Bocage, dont la priorité est l'insertion professionnelle, souhaite prendre contact avec les demandeurs d'emploi de Meaulne pour déceler leurs domaines de compétences et d'intérêts et ainsi leur proposer d'éventuelles missions en entreprises ou chez les particuliers.

*Association Intermédiaire Nord Bocage
1 bd Gambetta, BP8, 03320 Lurcy-Lévis
04.70.67.85.59 - air.nordbocage@orange.fr*